



LE PLAN VERT

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
POUR UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

INTRODUCTION

TRANSFORMER L'ÉCONOMIE

L'économie du Québec fait face à de grands défis qui font les manchettes tous les jours : fermetures d'usines, endettement des ménages et de tous les paliers de gouvernement, accroissement des inégalités sociales, dégradation des infrastructures. Il ne s'agit là que de quelques-unes des conséquences d'un modèle de développement qui a atteint ses limites. Dans le contexte d'une crise économique mondiale qui perdure et qui affecte la population au quotidien, un nouveau piège se profile à l'horizon : le défi écologique. L'urgence d'agir est réelle et cette campagne électorale doit permettre de questionner les bases mêmes de notre économie.

Confronté aux défis économiques d'aujourd'hui, le gouvernement de Jean Charest nous propose de foncer à pleins gaz dans ce mur qui se dresse devant nous. Le Plan Nord maintient le Québec dans un modèle économique dépassé en ce 21^e siècle. Nos ressources et celles de la planète sont limitées, mais le Plan Nord nous enferme dans la logique de leur exploitation débridée. Brader nos minéraux à vil prix sans transformation, détruire notre environnement et faire du Québec un pays producteur d'énergie polluante : c'est à cela que se résume la stratégie économique de Jean Charest.

Le Plan vert de Québec solidaire propose un développement aux antipodes du Plan Nord et de la vision économique du gouvernement libéral. Plutôt que de développer des énergies sales, le Plan vert propose de sortir

de notre dépendance au pétrole. Au lieu de dilapider nos ressources naturelles, le Plan vert propose d'en maximiser la valeur tout en tenant compte de l'environnement et des générations à venir. Le Plan Nord présente une vision dépassée de la création d'emplois dans des secteurs majoritairement masculins. Le gouvernement de Jean Charest ne déploie pas ce type d'énergie pour les secteurs majoritairement féminins, bien au contraire. Plutôt que ces emplois temporaires, le Plan vert vise à créer des emplois stables dans des secteurs d'avenir, avec une vision à long terme. Québec solidaire entend lutter contre la précarité et le travail à temps partiel qui affectent au premier titre les femmes.

Le Plan vert est un projet ambitieux qui vise à transformer notre économie et à la démocratiser en profondeur. Il représente la pierre angulaire d'un projet de société qui répond aux aspirations du peuple du Québec et vise à mettre l'économie au service de la population et non le contraire. Contrairement au gouvernement actuel et à ses prédécesseurs, Québec solidaire est convaincu qu'il est possible et nécessaire d'agir plutôt que de faire preuve de fatalisme.

Nous pouvons ainsi devenir un modèle inspirant de par le monde, devenir ceux et celles qui auront, par leur innovation et leur courage, développé un mode de vie à la fois viable et enviable qui ne met pas en danger son environnement et qui conserve des ressources pour les générations à venir.

109 000

EMPLOIS CRÉÉS

TRANSPORT ET ÉNERGIE

SORTIR LE QUÉBEC DU PÉTROLE

L'ère du pétrole touche déjà à sa fin. Les réserves mondiales connues plafonnent, les découvertes significatives sont de plus en plus rares et la capacité maximale de production quotidienne commence à décliner. Conséquence : une hausse continue, doublée d'une grande instabilité, du prix du pétrole. Pour preuve, les compagnies pétrolières et gazières se lancent à fond de train dans l'exploitation de formes d'énergies fossiles jugées autrefois non rentables, comme le gaz et le pétrole de schiste.

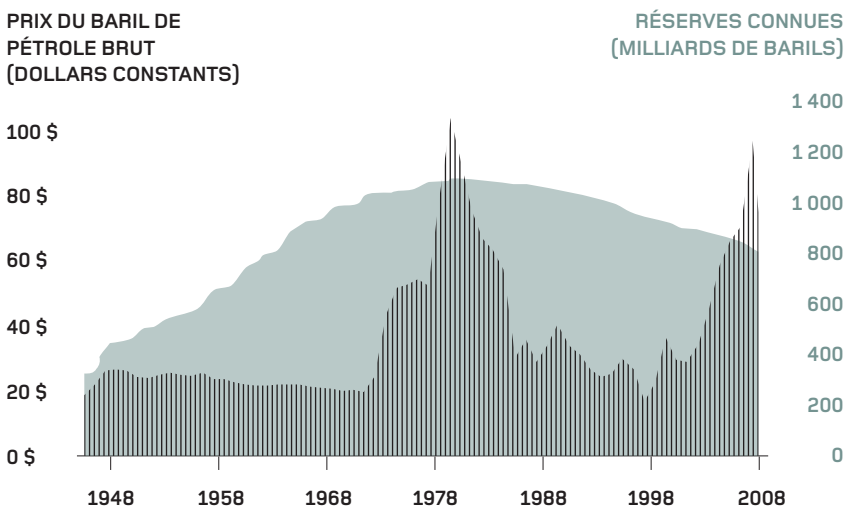
Le Québec dispose d'atouts exceptionnels pour sortir du pétrole et des énergies sales. Plus tôt nous nous attaquerons à ce gigantesque chantier, meilleure sera notre situation pour affronter les prochains chocs pétroliers et devenir un modèle de référence.

Une panoplie de raisons militent pour sortir le Québec de l'ère du pétrole. Les arguments écologiques sautent aux yeux quand on connaît l'impact dévastateur des changements climatiques auxquels les énergies fossiles contribuent. D'un point de vue strictement économique, cette dépendance nous coûte très cher. L'importation de produits pétroliers fait en sorte que 18 milliards de dollars sortent du Québec chaque année. Imaginons seulement combien chaque ménage économiserait s'il utilisait de l'électricité, beaucoup moins chère que l'essence, pour se déplacer : il est grand temps de mettre fin à cette saignée.

Malgré les discours officiels sur le développement durable portés par le gouvernement de Jean Charest, personne n'est dupe, et les actions concrètes ne sont pas au rendez-vous. Au lieu de se fixer l'objectif d'un Québec sans pétrole, ce gouvernement a un parti pris pour les énergies fossiles et propose plutôt de produire chez nous. Il livre l'île d'Anticosti aux compagnies pétrolières pour en extraire le pétrole de schiste. Il baisse les bras face aux volontés de l'industrie de forer dans le golfe du Saint-Laurent et en Gaspésie. Malgré l'opposition de la population aux gaz de schiste, il laisse aller l'industrie pétrolière et gazière, dont bon nombre de dirigeants sont liés au Parti libéral du Québec.

Le Plan vert de Québec solidaire veut résolument tourner le dos aux énergies fossiles et mettre à profit les avantages dont nous disposons pour entreprendre cette transition. Pour les 10 prochaines années, Hydro-Québec nagera dans des surplus d'électricité majeurs. Le gouvernement de Jean Charest a choisi de

ÉVOLUTION DES RÉSERVES CONNUES DE PÉTROLE ET PRIX DU BARIL DE PÉTROLE BRUT



poursuivre une politique énergétique incohérente et coûteuse : construire le complexe hydroélectrique La Romaine, ériger des mini-centrales sur des rivières magnifiques, rénover notre seule centrale nucléaire, Gentilly-2, et accélérer le développement éolien controversé en milieu habité.

Pendant ce temps, le Québec paye 200 millions de dollars en pénalités aux exploitants de la centrale de Bécancour pour des engagements d'achats d'électricité dont il n'a pas besoin. Tout ceci nous coûte cher et se fait à perte. L'essentiel de l'énergie produite par les nouveaux projets sera donc exportée aux États-Unis à des prix avoisinant les 5,5 cents du kWh alors qu'elle en coûte 10, voire 13 cents à produire.

COMPARAISON DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ (¢/kWh)



Source : Hydro-Québec

Le Plan vert entend renverser cette logique. Tout d'abord, freiner les ardeurs des constructeurs de barrages, notamment en suspendant les autres phases du chantier de La Romaine et la reconstruction de la centrale Gentilly-2. Par la suite, poursuivre le développement éolien, bien sûr, puisque le Québec possède un potentiel phénoménal, mais le faire de manière cohérente en instaurant un contrôle public du secteur. Il est inconcevable que les parcs éoliens soient érigés dans des zones où ils nuiront au bien-être des communautés.

LE POTENTIEL ÉOLIEN DU QUÉBEC (TWh)

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

200

CONSOMMATION RÉSIDENTIELLE AU QUÉBEC

63

POTENTIEL ÉOLIEN TOTAL DU QUÉBEC

14 000

Sources : Ministère des Ressources naturelles et Robert Benoît et Wey Yu, Environnement Canada

5

Avec la capacité de production électrique installée, nous disposons déjà d'une marge de manœuvre chez Hydro-Québec, en plus d'un potentiel immense en énergie éolienne. Si on le compare à d'autres nations au climat comparable, le Québec dispose d'une grande avance puisque nous utilisons très peu d'énergies fossiles pour nous chauffer. Le secteur stratégique sur lequel nous devons impérativement agir est celui du transport, puisqu'il représente 70 % de notre consommation de pétrole. Avant, toutefois, il est fondamental de réduire notre consommation d'électricité.

ARRÊTER DE « CHAUFFER DEHORS »

Le documentaire *Chercher le courant* a démontré que l'énergie la moins chère à produire est celle qu'on économise. Or, le grand défi d'Hydro-Québec est d'approvisionner sa clientèle lors des périodes de pointe qui s'étalent sur les deux mois les plus froids de l'hiver. Il est possible d'y arriver par un vaste chantier permettant d'améliorer l'isolation et la performance énergétique de nos maisons et de nos bâtiments commerciaux ou institutionnels, généralement mal isolés. Plutôt que de multiplier les projets ruineux, il serait plus logique de créer des milliers d'emplois partout au Québec pour arrêter de « chauffer dehors ». Le Plan vert propose de lancer dès maintenant un vaste chantier d'efficacité énergétique. Nous pourrions économiser des milliers de watts, soit plusieurs fois la capacité du chantier de La Romaine.

COMPARAISON DES POTENTIELS ÉNERGÉTIQUES (TWh)

LA ROMAINE

8

ROBERT-BOURASSA (LG2)

38

POTENTIEL D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

88

Sources : Hydro-Québec et Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)

Ainsi, Québec solidaire prévoit doubler les montants investis en efficacité énergétique au Québec pour appuyer les particuliers et les entreprises qui font des rénovations. En modifiant le Code du bâtiment pour imposer les normes d'isolation les plus élevées pour les résidences et les bâtiments commerciaux et institutionnels, le gouvernement stimulera aussi le secteur de la rénovation verte.

NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS PAR MILLIARD DE DOLLARS D'INVESTISSEMENTS

LA ROMAINE

4 200

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

12 700

Source : Statistique Canada

Ces importantes économies, doublées du développement et de l'implantation massive d'autres types d'énergie renouvelable (éolien, biométhane, géothermie, etc.), permettent d'envisager une réserve suffisante d'énergie pour sortir une bonne part de nos transports de leur dépendance au pétrole dans la prochaine décennie.

SE TRANSPORTER GRÂCE À L'ÉLECTRICITÉ

Le secteur du transport électrique est en expansion au Québec, mais il demeure à ses premiers balbutiements. De précieuses années ont été perdues à hésiter et à investir pour produire une énergie dont nous n'avions finalement pas besoin. Grâce à ses avantages naturels dans la production d'électricité, mais aussi à ses expertises dans le domaine des transports collectifs, le Québec devrait être un leader en développement de transports électriques. Nos industries devraient multiplier les avancées technologiques. Des politiques timides et un

développement industriel misant sur les énergies sales nous ont empêchés jusqu'ici de jouer un rôle de premier plan dans ce secteur.

Québec solidaire veut renverser la vapeur en donnant un important coup de barre : augmenter les budgets dont disposent les agences de transport collectif dans toutes les zones urbaines du Québec et le rendre plus accessible. L'électrification du transport automobile se fera très progressivement, environ 5 % des voitures d'ici 2020, selon le Réseau des ingénieurs du Québec, d'où l'importance d'accélérer le développement du transport collectif. De plus, le secteur des transports collectifs crée trois fois plus d'emplois que celui de l'automobile au Québec.

Le Québec doit donc faire de bons choix dans ses investissements en infrastructures. Le Plan Nord propose des investissements massifs qui profiteront essentiellement aux compagnies minières. Le Plan vert de Québec solidaire propose plutôt de prioriser l'investissement de près de 5 milliards de dollars sur 5 ans dans le développement massif du transport collectif. Ces nouvelles sommes viseront une transition vers l'électrification des transports en commun en milieu urbain et la construction d'un lien de transport haute vitesse électrique entre Montréal et Québec.

Un tel moyen de transport abordable entre la capitale et la métropole stimulerait le transport collectif. En effet, pourquoi se donner le mal de conduire plus longtemps pour plus cher, alors qu'on peut travailler ou se détendre tout en voyageant plus rapidement ? Ce premier lien interurbain nous permettrait de choisir et d'implanter la technologie qui répond le mieux à nos hivers rigoureux, pour, plus tard, pouvoir l'étendre entre les principales agglomérations du Québec.

Si on veut changer une habitude bien ancrée comme la voiture, il faut offrir un service rapide, efficace et agréable. Si les autobus bondés et coûteux qui assurent le transport collectif entre les villes sont si populaires présentement, imaginons à quel point un mode de transport du type que nous développerons entre Québec et Montréal pourrait être efficace pour réduire tant la pollution que la circulation.

LE PLAN VERT DE QUÉBEC SOLIDAIRE propose une transition vers l'électrification des transports en commun en milieu urbain et la construction d'un lien de transport haute vitesse électrique entre Montréal et Québec.

RAPPROCHER NOS VILLES ET STRUCTURER NOTRE ÉCONOMIE

Le transport est une dimension essentielle à la vitalité économique de plusieurs régions, incluant la métropole, et à une occupation dynamique du territoire. Le Plan vert vise à faciliter l'achat de produits québécois, autant les produits manufacturiers qu'agricoles, et à orienter notre économie vers des circuits plus courts en réduisant la distance entre les lieux de production et de consommation. L'épuisement des ressources de pétrole et l'explosion du coût du transport maritime qui en découlera confronteront le Québec à cette réalité, un jour ou l'autre.

De la même façon, faciliter les déplacements des gens entre les villes contribue à intégrer l'économie sur l'ensemble du territoire. Que ce soit pour les déplacements liés au travail, aux loisirs ou aux vacances, un mode de transport plus écologique, plus rapide et moins coûteux bénéficie à tout le monde. Le Québec ne

produit aucune automobile, mais construit des autobus et des trains de renommée internationale. Il est paradoxal de déployer autant d'énergie sur leur promotion lors des missions commerciales à l'étranger sans prioriser leur utilisation pleine et entière chez nous.

EMPLOIS CRÉÉS

TRANSPORT (CONSTRUCTION)

43 500

TRANSPORT (OPÉRATION)

9 000

CHANTIER D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

17 500

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES ALTERNATIVES

39 000

TOTAL

109 000

1 995 M\$

DE NOUVEAUX REVENUS POUR L'ÉTAT

REPRENDRE LE CONTRÔLE DE NOS

RESSOURCES NATURELLES

POUR UNE INDUSTRIE MINIÈRE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

Le Québec vit un boom minier sans précédent depuis le milieu des années 2000. À ce jour, les investissements miniers atteignent un niveau record de 3 milliards de dollars par année. La valeur de la production minière a quant à elle franchi le cap des 7 milliards de dollars. Selon le gouvernement, le Plan Nord prévoit des investissements totalisant 30 milliards de dollars en 25 ans.

À qui profite donc une telle manne ? La réponse offerte par le Vérificateur général est sans équivoque : l'industrie ne paie pas son juste dû pour les ressources non renouvelables. Au cours des 6 dernières années, les compagnies minières ont payé un total de 540 millions de dollars en redevances sur une valeur extraite de 23 milliards de dollars, ce qui correspond à un taux de redevance de 2,3 %. C'est six fois moins que ce qu'on laisse en pourboire au restaurant.

REDEVANCES PAYÉES SUR 23 MILLIARDS DE DOLLARS D'EXTRACTIONS

SOUS LES LIBÉRAUX

540 M\$

REDEVANCES SOLIDAIRES

2,3 G\$

Pourtant, le gouvernement du Québec investit massivement dans les mines, que ce soit par la construction d'infrastructures ou encore par le biais de crédits d'impôt et de subventions de toutes sortes. Cette industrie reçoit un traitement de faveur unique par rapport

aux autres secteurs économiques, et ce, même si elle occupe une part déclinante de l'ensemble de l'économie du Québec. Encore pire, ces précieuses ressources non renouvelables sont extraites sans bénéficier d'une deuxième ou troisième transformation avant d'être exportées.

Enfin, l'une des critiques les plus fréquentes à l'endroit du régime minier concerne le pouvoir démesuré sur le territoire octroyé aux compagnies. Les droits miniers ont encore préséance sur les autres usages du territoire. Plusieurs luttes de comités de citoyens et citoyennes ont récemment visé à contrer des projets miniers. Le cas de la mine Osisko, à Malartic en Abitibi, a démontré le rapport de force disproportionné de cette entreprise face à une communauté aux prises avec un taux de chômage important.

La réforme minière tant de fois promise n'est toujours pas instaurée, et le gouvernement de Jean Charest a fait le choix de la reporter une nouvelle fois. Les redevances minières ont été haussées de 12 % à 16 % du profit minier, mais la fiscalité demeure toujours aussi complaisante à l'endroit de l'industrie. Les montants investis par l'État public dans les projets miniers demeurent nettement insuffisants pour influencer significativement leurs orientations.

Le Plan vert de Québec solidaire viendra réformer en profondeur la politique minière et mettra fin aux privilèges hérités des gouvernements précédents. Cette réforme majeure permettra de reprendre le contrôle de l'ensemble du secteur par le biais de la nationalisation des productions stratégiques

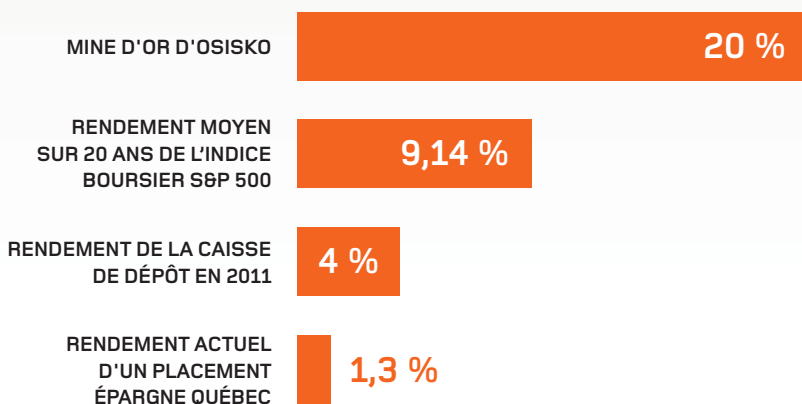
LA PARTICIPATION MAJORITAIRE AUX ENTREPRISES

MINIÈRES permettra de garantir que les deuxième et troisième transformations des ressources se fassent en grande partie au Québec.

et une prise de participation majoritaire dans les autres cas. La participation majoritaire aux entreprises minières permettra de garantir que les deuxième et troisième transformations des ressources se fassent en grande partie au Québec.

Québec solidaire entend maximiser les retombées économiques pour les générations futures en augmentant le niveau des redevances minières, autant pour les compagnies nationalisées que pour celles qui seront de propriété mixte. Un taux de redevances de 10 % est proposé. Toutefois, il est fondamental que ces redevances soient calculées sur la valeur brute des minerais extraits plutôt que sur le profit minier, comme c'est actuellement le cas. La fiscalité minière permet de faire fondre le profit minier et d'éviter de payer des redevances significatives.

COMPARAISON DES TAUX DE RETOUR SUR L'INVESTISSEMENT



Pour mettre fin aux abus de l'industrie minière, Québec solidaire veut redonner le pouvoir aux communautés en leur octroyant un veto sur les projets miniers mis de l'avant sur leur territoire. Enfin, pour éviter la réédition de désastres passés, Québec solidaire s'engage à abandonner les projets de production d'uranium et à sortir le Québec de l'amiante.

POSSÉDER NOS FORÊTS

La crise forestière qui a affecté de nombreuses régions a démontré que le modèle québécois d'exploitation de la forêt a atteint ses limites. Les entreprises forestières branchées sur l'économie financière visent à tirer d'importants profits de leur exploitation de la forêt aux dépens des travailleurs et travailleuses, de leurs salaires et de leur stabilité d'emploi. On l'a vu, les 200 usines qui ont fermé leurs portes ou réduit leurs effectifs de manière permanente ont entraîné des mutations majeures dans la vie de nombreuses communautés : ce sont près de 20 000 emplois qui ont ainsi été touchés.

La politique forestière du gouvernement Charest devait corriger le tir et mettre en place un nouveau modèle forestier axé sur l'aménagement écosystémique, mais les ressources allouées à la sylviculture ne sont pas suffisantes pour s'attaquer au gigantesque chantier qui attend le Québec. Les décennies de saccage intensif de la forêt publique devront être suivies d'une longue période de reconstitution de l'écologie de ces territoires. Le Plan Nord vient au contraire semer l'inquiétude quant au sort réservé aux dernières forêts intactes du Québec.

Le problème des entreprises forestières est que leur objectif de profits prime sur le bien-être des communautés et sur la protection de l'environnement. On ne peut laisser entre les mains d'une organisation dont le seul but est de faire de l'argent à court terme la gestion d'une ressource aussi fragile et aussi essentielle que la forêt.

La réforme forestière qui s'implantera au cours des prochaines années ne remet pas en question cette logique fondamentale. Les volumes de bois réservés à des projets alternatifs et innovateurs ne sont tout simplement pas au rendez-vous, et les joueurs majeurs n'auront pas d'incitatifs réels à s'engager profondément dans la deuxième ou la troisième transformation.

Québec solidaire propose de remettre la responsabilité des forêts dans les mains des communautés elles-mêmes. Avec sa proposition d'instaurer des comités forestiers locaux, Québec solidaire propose que toute la

communauté planifie l'usage de la forêt qui l'entoure. Les entreprises forestières y seront représentées, tout comme des personnes élues et les autres secteurs d'activités faisant usage des forêts.

À travers ces comités, il sera possible de mettre en place un véritable aménagement écosystémique de la forêt et de s'assurer que d'autres usages que la coupe sont pris en compte dans l'organisation du territoire. L'objectif des comités sera d'assurer la pérennité de la forêt et la stabilité des emplois par une exploitation raisonnable et respectueuse. Après des décennies de surexploitation éhontée, reconstituer les forêts du Québec demandera un appui massif des pouvoirs publics et une vision à long terme.

PROTÉGER L'EAU

Le Québec est un des territoires les plus riches en eau douce à travers le monde. Ce qui pour nous n'est qu'un produit d'usage quotidien est, ailleurs, une denrée qui se fait de plus en plus rare. Ainsi, nombre d'entrepreneurs nous vantent aujourd'hui les mérites d'une commercialisation de l'eau du Québec, une marchandisation qui pourrait rapporter gros.

EAU DOUCE ET POPULATION AU QUÉBEC

PART DE L'EAU DOUCE
MONDIALE AU QUÉBEC

3 %

PART DE LA POPULATION
MONDIALE AU QUÉBEC

0,1 %

Or, l'eau est un bien nécessaire à la survie. Exploiter l'eau pour la vendre pose donc un double problème. Comme il est possible de faire beaucoup d'argent en vendant un bien essentiel à la vie, cela peut mener à une exploitation inconsidérée de l'eau qui viendrait à épuiser la ressource. Ensuite, vendre le plus cher possible quelque chose dont les gens ont besoin pour survivre pose un problème éthique important : veut-on faire du Québec un lieu qui profite des besoins en eau douce des autres peuples ?

Pour Québec solidaire, il n'est pas question de faire de l'eau une simple marchandise. C'est pourquoi Québec solidaire propose d'imposer des redevances aux entreprises qui dépensent ou polluent d'importantes quantités d'eau. Il reconnaît le droit à l'eau défini par les Nations Unies. Son refus de l'exportation purement commerciale se fonde sur les droits de la personne et sur la capacité limitée de la ressource à se renouveler.

NOUVEAUX REVENUS POUR L'ÉTAT

REDEVANCES MINIÈRES

516 M\$

REDEVANCES SUR L'EAU

1 479 M\$

TOTAL

1 995 M\$

DÉVELOPPER NOS

COOPÉRATIVES ET ENTREPRISES COLLECTIVES

L'année 2011 a démontré la fragilité du secteur manufacturier avec la multiplication des pertes d'emplois et des lock-out, comme dans les cas d'AVÉOS (Air Canada) et d'Electrolux. Au total, le Québec a perdu 10 000 emplois en un an dans ce secteur et près de 150 000 au cours de la dernière décennie. Bien souvent, les fermetures d'usines ont été sauvages.

Le gouvernement de Jean Charest, comme ses prédécesseurs, a paru désarmé et n'a pas été en mesure d'envoyer un message clair aux gestionnaires et aux actionnaires de ces entreprises dans bien des cas encore rentables. Les travailleurs et travailleuses ont fait

les frais de restructurations, et les emplois ont continué de fuir à l'étranger.

Dans l'économie mondialisée, le Québec est apparu de plus en plus vulnérable : face à l'ampleur de la crise financière qui ébranle l'Europe et encore les États-Unis, la principale réponse offerte a été de subventionner des entreprises sans oser exiger de changements majeurs de leur part.

Fréquemment, le versement de subventions dans l'unique but de maintenir des emplois sans perspective d'avenir a tout simplement reporté les fermetures d'usines. Le plus récent exemple est l'octroi d'une garantie de prêt de 58 millions de dollars pour relancer la mine d'amiante d'Asbestos, un investissement public particulièrement risqué puisque cette fibre est cancérigène. Il est pourtant clair qu'une vision à long terme commandait d'utiliser de tels fonds publics pour diversifier l'économie de cette région et sortir de l'amiante.

D'autres solutions existent pourtant. Même si, pour l'instant, le Québec ne maîtrise pas tous ses leviers économiques parce qu'il est toujours pris dans la fédération canadienne, il est possible d'agir et de miser sur des types d'entreprises qui innovent et ne visent pas que le profit à court terme.

Les coopératives et les entreprises collectives sous toutes leurs formes visent à remettre l'économie au service de la population, à créer de l'emploi et à remplir d'autres objectifs

SELON LE CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE,

« une étude de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de la Fondation de l'entrepreneurship publiée en 2010 estimait à 38 000 personnes la pénurie de "releveurs d'entreprises" dans la prochaine décennie. La voie de la relève collective reposant sur une prise en charge des entreprises par les travailleurs et travailleuses ou par les collectivités n'a toutefois pas encore pris son envol. »

LES COOPÉRATIVES ET LES ENTREPRISES

COLLECTIVES sous toutes leurs formes visent à remettre l'économie au service de la population, à créer de l'emploi et à remplir d'autres objectifs comme le respect de l'environnement ou l'achat local.

comme le respect de l'environnement ou l'achat local. Dans bien des localités du Québec, ce type d'initiatives se fait grâce aux efforts soutenus de communautés mobilisées. Les exemples sont nombreux de villages aux prises avec de graves problèmes économiques qui expérimentent ce nouveau type d'économie.

Le Plan vert vise à rendre viables de telles initiatives et à leur permettre de foisonner partout au Québec. Jeter les bases d'une nouvelle économie nécessite un appui résolu et beaucoup plus significatif de la part de nos gouvernements et institutions économiques, ce qui implique de tourner le dos aux recettes surannées. La Caisse de dépôt et placement du Québec, notre bas de laine collectif, a investi plus de 5 milliards de dollars dans les sables bitumineux de l'Ouest canadien : voilà de l'argent qui aurait pu être investi dans des initiatives québécoises bien plus porteuses.

Québec solidaire entend revoir le mandat de la Caisse pour appuyer très significativement le développement d'entreprises collectives. Les quelque 160 milliards de dollars que représentent nos épargnes publiques doivent être mobilisés pour transformer l'économie

du Québec afin de privilégier des entreprises aux finalités écologiques et sociales et la création d'emplois plutôt que la recherche de profits à court terme. Les stratégies de placement risquées ont entraîné des pertes historiques de près de 40 milliards en 2008 et démontré l'erreur des stratégies à courte vue.

Bien des entreprises ferment alors que les personnes qu'elles employaient désirent poursuivre les activités économiques. La Caisse et Investissement Québec devraient permettre de racheter les usines rentables qui ferment leurs portes et participer à des plans de relance ambitieux.

DES MILIEUX DE TRAVAIL STABLES

Les entreprises collectives (coopératives, OSBL et autres) sont des lieux de travail plus stables, qui traversent mieux les secousses économiques et qui offrent un espace où les personnes qui y travaillent s'organisent elles-mêmes, à leur façon. Le milieu coopératif québécois a une riche expérience, admirée dans le monde entier. La crise économique mondiale actuelle est l'occasion en or de pousser ce modèle plus loin.

Pour Québec solidaire, il est important de soutenir la création d'entreprises collectives par le biais des outils financiers dont dispose l'État. S'il faut prioriser l'appui à ce type d'entreprises, c'est aussi parce qu'elles favorisent le travail collectif et la gestion démocratique des milieux de travail.

TAUX DE SURVIE DES COOPÉRATIVES ET DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES APRÈS 3, 5 ET 10 ANS

	3 ANS	5 ANS	10 ANS
MOINS DE 5 EMPLOYÉS			
Coopératives	73,9	62,4	52,4
Entreprises québécoises	47,1	33,7	18,4
5 EMPLOYÉS ET PLUS			
Coopératives	74,3	63,0	38,2
Entreprises québécoises	60,2	50,6	33,8

Source : Direction des coopératives, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*, 2008.

UNE INTERVENTION SAGE MAIS AUDACIEUSE des institutions financières de l'État rend possible la remise sur pied d'entreprises tout en plaçant la responsabilité et la gestion entre les mains de ceux et celles qui y travaillent.

DE LA FERMETURE À LA REPRISE D'ENTREPRISES

Que ce soit parce que le propriétaire se fait vieillissant et qu'il veut fermer son magasin ou parce que la main-d'œuvre coûte moins cher ailleurs, nombre de travailleurs et travailleuses se retrouvent devant des entreprises qui ferment. Souvent, ils doivent dire adieu au fonds de pension et aux avantages sociaux en plus d'être privés de salaire.

Une intervention sage mais audacieuse des institutions financières de l'État rend possible la remise sur pied d'entreprises tout en plaçant la responsabilité et la gestion entre les mains de ceux et celles qui y travaillent. Contrairement aux subventions données à tort et à travers à des entreprises qui n'ont aucun compte à rendre, les investissements proposés ne sont pas des dépenses : ils vont directement sous forme de salaires dans les poches des employés et employées plutôt que de se transformer en profits pour les actionnaires. Voilà une bonne façon de respecter le mandat de la Caisse.

FAVORISER L'ACHAT PUBLIC AUPRÈS D'ENTREPRISES COLLECTIVES

Quand on s'entend pour dire que l'entreprise collective est le modèle que l'on veut voir se généraliser, il est bon d'intégrer cette priorité dans les choix de l'État. Le gouvernement du Québec est un important consommateur qui

dépense chaque année des milliards en fournitures, en contrats et autres types d'achats.

Pour encourager les entreprises collectives, Québec solidaire favorisera les produits provenant de ce type d'entreprises. Non seulement le gouvernement encouragera-t-il ainsi des initiatives locales, mais il participera en plus à étendre la démocratie sur les lieux de travail.

DÉVELOPPER LE LOGICIEL LIBRE

Les entreprises collectives jouent un rôle majeur dans le développement du logiciel libre. Fondé sur les principes de collaboration et de coopération plutôt que sur ceux de la compétition, le logiciel libre est un espace de conception foisonnant.

Nombre de jeunes talentueux travaillent dans ce secteur au Québec. Plutôt que d'opter pour de coûteux logiciels propriétaires, le gouvernement du Québec devrait plutôt ouvrir pleinement les vannes aux logiciels libres et favoriser les organisations québécoises qui en développent pour ses achats et conceptions de logiciels.

MISE EN CHANTIER DE CONDOS VS LOGEMENT LOCATIF À MONTRÉAL

CONDOS

4 541

LOGEMENT LOCATIF

395

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

LOGEMENT EN COOPÉRATIVE

Le logement est un autre secteur de l'économie où l'action collective fait une grande différence. La crise du logement est loin d'être terminée au Québec. Les nouveaux logements locatifs sont trop rares puisque les investisseurs immobiliers préfèrent construire des condominiums qui rapportent gros.

Un vaste chantier de logements sociaux permettrait de répondre aux besoins sociaux et de redonner le pouvoir aux gens sur leurs conditions de logement. Québec solidaire s'en-

gage à construire 50 000 nouveaux logements sociaux sur un horizon de 5 ans.

CULTURE, LOISIRS ET TOURISME

C'est dans les milieux de la culture que les entreprises collectives foisonnent le plus au Québec. La raison est simple : c'est parce que les travailleurs et travailleuses de ce secteur veulent être maîtres de leur démarche et de leur production. De plus, il est important de pimenter les productions culturelles d'une saveur locale et de rester bien ancré dans la communauté, ce qui est plus facile à faire avec des entreprises collectives.

De la même façon, les loisirs et le tourisme exigent un apport important de la communauté sous peine de venir dénaturer ce qu'ils cherchent à valoriser. En effet, quand le tourisme devient trop commercial, il peut être lourd à porter pour une petite ville ou un village.

Une entreprise collective qui suscite la participation de tous les membres de la communauté permet de sortir les entreprises de loisirs et de tourisme de la logique strictement commerciale. Québec solidaire encouragera donc ce genre d'initiatives locales qui permettent de vivifier les communautés.

EMPLOIS CRÉÉS

CULTURE, TOURISME ET LOISIR

3 000

LOGEMENT

19 300

LOGICIEL LIBRE

6 300

TOTAL

28 600

28 400

EMPLOIS CRÉÉS

RENFORCER NOS

SERVICES PUBLICS ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le Québec a été globalement peu affecté par la crise économique en comparaison des chocs qui affectent encore l'Europe et les États-Unis. L'une des causes de la résilience de l'économie québécoise est l'importance des secteurs publics comme créateurs d'emplois dans l'ensemble des régions. Ces emplois sont occupés en majorité par des femmes.

Le Plan vert de Québec solidaire met les besoins sociaux au cœur de sa vision de l'économie.

Les pressions pour la privatisation sournoise des services publics, leur sous-financement au fil des 30 dernières années et le recours accru à la tarification ont certes affecté leur qualité et réduit leur accessibilité, mais leur effet structurant demeure majeur. Comme élément central de sa vision de l'économie, Québec solidaire a un engagement sans compromis pour le renforcement des services de santé et d'éducation, mais aussi de l'ensemble des services publics.

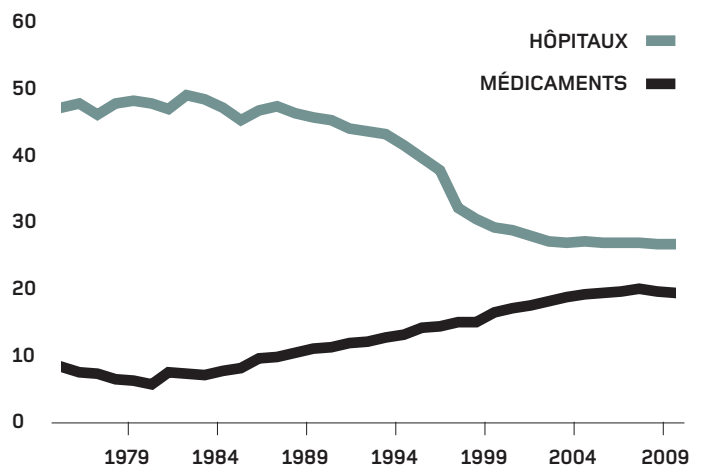
Le Plan vert se démarque ainsi du Plan Nord qui ne prévoit qu'investir massivement dans le développement minier et énergétique. Ce sont des projets au lourd impact environnemental qui se voient prioriser. Le Plan vert de Québec solidaire met les besoins sociaux au cœur de sa vision de l'économie.

L'économie, c'est le moyen de répondre collectivement à nos besoins. Ceux-ci ne sont pas que matériels : le corps et l'esprit se nourrissent de plus que ce qui peut être produit. Les services publics tels que la santé et l'éducation répondent notamment à ces besoins. La finalité de la société ne devrait pas être de produire des biens de consommation, mais bien de s'occuper de ses membres.

REMETTRE LA SANTÉ SUR LES RAILS

Les discours catastrophistes des dernières années ont beaucoup insisté sur l'explosion des coûts de santé liés au vieillissement de la population. Ils ont par contre soigneusement évité d'analyser en détail les causes de l'augmentation des coûts sur lesquels le gouvernement du Québec peut et doit agir.

DÉPENSES EN MÉDICAMENTS ET DÉPENSES DANS LES HÔPITAUX AU QUÉBEC (% DES DÉPENSES TOTALES)



Au premier titre figure l'augmentation rapide des coûts des médicaments, qui croissent beaucoup plus vite que l'ensemble des coûts de la santé. Les dépenses en médicaments ont augmenté en moyenne de 10 % par année entre 1982 et 2009, alors que les dépenses totales de santé n'augmentaient que de 6 %. La hausse des dépenses en médicaments a provoqué à elle seule près du quart de l'augmentation des dépenses de santé entre 1985 et 2010.

Le Québec doit reconnaître l'échec de la politique du médicament actuelle et agir pour réduire le coût des médicaments. Québec solidaire propose deux mesures centrales. La première vise à rendre réellement universel l'actuel régime d'assurance médicaments qui s'est avéré taillé sur mesure pour les assureurs privés. La seconde mesure permettrait notamment de financer ce régime d'assurance universel en créant une nouvelle société publique, Pharma-Québec.

Cette société d'État aura pour premier but d'être un pôle d'achat groupé de médicaments permettant de profiter de son important volume d'achat pour obtenir de meilleurs prix et une baisse marquée de l'ensemble de la facture. Pharma-Québec aura également pour mandat de développer nos capacités publiques de production de médicaments pour éviter les pénuries et atteindre des économies totales de 2 milliards de dollars par année.

Cette société d'État s'impliquera également dans la recherche pharmaceutique pour innover et créer de l'emploi au moment où de nombreuses firmes pharmaceutiques réduisent leurs activités au Québec. La réduction du coût des médicaments doit être une priorité puisqu'elle dégagera des marges de manœuvre pour contribuer au refinancement massif du réseau. Toutefois, celui-ci ne suffira pas si la philosophie de la santé demeure la même.

Des changements de fond doivent impérativement être implantés pour freiner la privatisation pernicieuse du réseau, mais aussi pour refléter une vision de la santé qui soit davantage axée sur la prévention que sur le traitement des maladies. Parmi les priorités de Québec solidaire figurent l'amélioration des soins de première ligne, l'accès à une sage-femme pour les femmes qui le désirent et l'accès à un médecin de famille pour tous

et toutes. Pour développer le soutien à domicile, où les besoins sont criants, le Québec doit revenir à un réseau de CLSC plus complets, multidisciplinaires et efficaces.

EMBAUCHES EN ÉDUCATION

Dans un contexte de restrictions budgétaires, le système d'éducation a subi une réforme, amorcée par François Legault, qui l'a complètement transformé. Malheureusement, les priorités n'ont pas toujours été mises aux bons endroits. Si les travailleurs et travailleuses du secteur public ont heureusement réussi à obtenir une diminution du nombre d'élèves par classe, l'aide spécialisée aux enfants les plus en difficulté s'est vue réduite comme peau de chagrin depuis des années.

La Coalition avenir Québec a lancé une bien étrange polémique en s'attaquant à l'évaluation du personnel enseignant. En laissant planer le doute sur leurs capacités et leur rigueur (alors qu'aucune donnée ne permet de le faire, bien au contraire), M. Legault n'aide en rien le système d'éducation. À l'inverse, Québec solidaire propose d'offrir à nos enseignantes et enseignants ce qu'ils demandent, soit plus d'occasions de perfectionnement et davantage d'accompagnement dans leur travail.

En somme, Québec solidaire se propose d'embaucher davantage de personnel pour prendre soin de nos enfants, et pas seulement des enseignants et enseignantes pour réduire le nombre d'élèves par classe. On embauchera aussi des orthopédagogues, des psychologues et nombre d'autres spécialistes pour s'assurer que les élèves qui ont le plus de difficultés ne soient pas laissés de côté.

PRENDRE SOIN DE NOTRE MONDE

Les soins à domicile seront un élément essentiel de la politique familiale des prochaines années. Les personnes âgées auront besoin de plus de soins à la maison. En ce moment, ces emplois sont surtout occupés par des femmes, ils sont également précaires et mal rémunérés. Pour prendre soin comme il se doit de nos aînés et aînées, il est impératif d'offrir des conditions de travail et des salaires adéquats aux gens qui viennent les visiter chez eux pour leur prêter main-forte.

Les CLSC doivent revenir au cœur de la distribution locale des soins en identifiant les besoins des personnes qui bénéficient de leurs services. Ils seront la porte d'entrée d'une gamme d'appuis offerts par le système de santé public de même que par des entreprises collectives ou des OSBL, tant que ces organisations s'assurent d'offrir des conditions de travail comparables.

S'occuper des personnes âgées ne signifie pas délaisser nos enfants en bas âge. Il nous faut consolider l'atout majeur de notre politique familiale que sont les CPE. Ce programme est peut-être d'ailleurs un peu victime de son propre succès, comme il devient très difficile

POUR RELANCER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC, des milliards en fonds publics ont été engloutis dans de vastes chantiers d'infrastructures ; le béton a été privilégié aux dépens des citoyennes et citoyens.

d'y trouver des places. Les garderies ne sont pas que des lieux qui facilitent la vie des familles, ce sont aussi des organisations créatrices d'emplois.

Pour répondre aux besoins des parents, Québec solidaire créera 40 000 nouvelles places en garderie publique et tâchera d'offrir des services de plus en plus accessibles aux personnes ayant des horaires atypiques.

METTRE LA LUTTE À LA PAUVRETÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS ÉCONOMIQUES

Les politiques économiques du gouvernement de Jean Charest, à commencer par le Plan Nord, sont mises au service de la grande entreprise et non de la population. Cette orientation s'est confirmée et approfondie dans les derniers budgets du ministre des Finances. Sous le prétexte fallacieux de restrictions budgétaires, et en répétant constamment que « tout le monde doit faire sa part », le ministre Bachand a apposé un garrot au financement

des services et augmenté les tarifs pour y avoir accès. Pour relancer l'économie du Québec, des milliards en fonds publics ont été engloutis dans de vastes chantiers d'infrastructures ; le béton a été privilégié aux dépens des citoyennes et citoyens.

L'impact des derniers budgets du Québec a été désastreux pour les ménages : instauration de la taxe santé et hausses de tarifs tous azimuts, incluant les tarifs d'électricité. Les conséquences de ces décisions sont particulièrement prononcées pour les personnes à faible revenu, le salaire minimum étant déjà insuffisant pour les sortir de la pauvreté. La lutte aux inégalités et à la pauvreté a été évacuée des priorités économiques.

Québec solidaire propose au contraire une mesure structurante majeure : le revenu minimum garanti. Cette forme de sécurité du revenu viendra progressivement remplacer l'aide sociale et d'autres programmes sociaux pour permettre à toute personne adulte vivant au Québec de se voir garantir un revenu minimum de 12 000 dollars par année.

La déficience des présentes politiques sociales impose le développement d'une politique sociale et économique ambitieuse. Le niveau actuel de l'aide sociale est nettement insuffisant, ce qui a pour conséquence d'enfermer les gens dans une spirale appauvrissante. Celle-ci a un impact majeur sur la santé publique : la pauvreté entraîne la maladie.

EMPLOIS CRÉÉS

SANTÉ

7 300

ÉDUCATION

4 200

CPE

7 200

SOINS À DOMICILE

9 700

TOTAL

28 400

166 000

EMPLOIS CRÉÉS

CONCLUSION

LE QUÉBEC APRÈS LE PLAN VERT

De quoi aura l'air le Québec après l'implantation de ce Plan vert ? On y prendra moins la voiture, parce que diverses options plus rapides, plus faciles et plus écologiques s'offriront à nous. Le Québec sera un exemple mondial en technologies vertes qui permettront d'économiser de l'énergie et de se déplacer sans polluer.

Près de 166 000 nouveaux emplois en surplus de ce que l'économie crée déjà, et beaucoup plus de personnes travailleront dans des milieux où elles prennent elles-mêmes des décisions sur l'organisation des entreprises qui les auront embauchées. Les femmes trouveront leur place dans ce Plan vert, car elles occupent déjà la majorité des emplois dans les entreprises collectives et les services publics, qui seront appelés à en créer davantage. Tout le monde sortira gagnant de ce Plan vert, autant les hommes que les femmes, puisque l'ensemble des emplois seront plus stables et mieux payés. Les projets que nous réaliserons au travail seront ancrés dans nos communautés et planifiés en fonction de nos besoins.

Nos ressources – nos minéraux, nos forêts, nos lacs et nos rivières – ne seront plus pillées pour permettre à quelques entreprises d'augmenter leurs profits. Elles seront plutôt gérées avec soin et dans le respect de leurs communautés et écosystèmes respectifs. Les bénéfices que produira leur exploitation raisonnable reviendront directement à la population québécoise pour lui permettre de mieux vivre.

Ce Plan vert nous permet de sortir de la fatalité des crises économiques et du marasme ambiant. Il replace l'économie du Québec sur les rails et la propulse vers une nouvelle voie. Il ne s'agit plus de la croissance pour la croissance, mais bien de se servir de l'économie pour bâtir le Québec qu'on veut : un Québec vert, solidaire et démocratique. Les idées sont là, et elles sont portées par tout un tissu d'associations et de groupes citoyens. Pour qu'elles deviennent réalité, il ne manque qu'un ingrédient essentiel : le courage politique pour les mettre en place.

